

SESSION 2016

BREVET PROFESSIONNEL - RESTAURANT

DERNIERE SESSION 2016

Niveau vise B1+

EPREUVE OBLIGATOIRE COEFFICIENT 2

15 mn de préparation

15 mn d'interrogation

- **Le jury est composé** d'un professeur d'anglais (qui enseigne, dans la mesure du possible, en section hôtelière) et du professeur de pratique professionnelle.
Le professeur d'anglais est présent pendant les 30 minutes de l'épreuve « vente et commercialisation » et interroge seul, le candidat **pendant les 15 dernières minutes**.
- **Lors de cette épreuve** : il s'agit d'apprécier chez le candidat son aptitude à accueillir ,conseiller, renseigner un client en langue anglaise sur les aspects professionnels mais aussi touristiques et culturels.
- **Dans notre académie, l'épreuve d'anglais U 40 est intégrée à l'épreuve pratique professionnelle U 12 – Vente et commercialisation dont la durée est ainsi portée à 30 mn (au lieu de 15mn).**
- **Le candidat doit :**
 - présenter au jury (qui joue le rôle de clients) **ses supports liés à un aspect professionnel de la restauration en triple exemplaires**. (accueil, commande, présentation des supports de vente (cartes, menus...)
 - s'enquérir des désirs des clients, argumenter, les conseiller et les aider dans leur choix.
Annexe U40 E1B – Annexes 6 et 7
- **L'évaluation :**
 - Cette épreuve porte sur les compétences terminales C31-C32-C33-C34 et des savoirs technologiques associés en particulier S8 ;
 - Les supports fournis par le candidat servent à l'épreuve d'anglais. 50% de la note ;
 - L'enseignant posera des questions sur l'environnement touristique et culturel du candidat. 50% de la note ;

- La note n'est pas communiquée au candidat ;

EPREUVE FACULTATIVE

EPREUVE ORALE : 15mn

Préparation : 15 mn

≥ OBJECTIFS :

- **Évaluer la capacité à s'exprimer oralement en langue vivante étrangère de façon pertinente et intelligible ;**
- **Le support proposé permettra d'évaluer l'aptitude à dialoguer en langue vivante étrangère dans une situation liée ou non au domaine professionnel au moyen de phrases simples ;**
- **Le candidat devra faire la preuve des compétences suivantes**
 - mobilisation des acquis
 - aptitude à la reformulation juste et précise
 - aptitude à combiner des éléments acquis en énoncés pertinents et intelligibles.

≥ ORGANISATION DE L'EPREUVE :

- **L'épreuve consiste en une conversation en anglais** à partir d'un texte ou d'un support d'intérêt général ou inspiré par l'activité professionnelle relative au contenu du diplôme.
- **Les candidats sont autorisés** à arriver le jour de l'épreuve avec une série de 10 supports qu'ils présentent au jury. (Ces supports doivent être conformes à la description faite dans le paragraphe suivant). Dans ce cas, c'est l'examineur qui choisit le support à partir duquel il va évaluer la prestation des candidats.
- **Les examinateurs :**
 - **préparent en amont** une série de 10 supports avec illustrations possibles – à destination des candidats qui n'auraient pas apporté leurs supports. Les documents trop techniques ou spécialisés sont exclus. Les textes n'excèdent pas une ½ page format A4 ;
 - **se réunissent en début d'épreuve** pour sélectionner les supports et harmoniser leur pratique ;
 - **se réunissent en fin d'épreuve** pour harmoniser la notation.
- **DEROULE DE L'EPREUVE :**
 - A l'accueil du candidat ou en fin d'interrogation, quelques **questions peuvent être posées sur le cursus de formation, l'activité professionnelle ou encore les projets professionnels** du candidat ;
 - **Le candidat doit être capable de** restituer le contenu du document support. ;
 - **Une conversation entre le jury et le candidat s'engage** ensuite. Le jury pose alors des questions qui permettent au candidat de développer un ou deux aspects du document support.
- **NOTATION :** (note non communiquée aux candidats).
 - Questions cursus de formation, activité professionnelles : 4 pts
 - Restitution du document support par le candidat : 8 pts
 - Capacité du candidat à développer un aspect du document support : 8 pts

